Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260423-2026_04_037-DE

MAIRIE de NOSTANG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 23 avril 2026

Nombre de membres			
Afférents	Représentés	Présents	Nombre de votants
19	1	18	19

Date de la convocation : 17/03/2026
Date d'affichage : 09/04/2026

VOTE
A l'unanimité
Pour : 19
Contre :
Abstention :

Secrétaire de séance : BLAYO Jean-Marie

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué le dix avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Présents : GOURDEN Jean-Pierre, AMAND Erik, ANDRÉ Hervé, BLAYO Jean-Marie, BROQUARD Ghislaine, DUPLESSIS SAINT REQUIER Fabien, HALLOIN Sandrine, KOWAL Lucie, LE BELLOUR Julien, LE BIHAN Anne-Françoise, LE FRAPPER Mélinda, LE GUEN Sarah, LE GULUDEC Antoine, LOEZIC Pierre-Alain, MACKOWIAK Hélène, THOMAS Véronique, THOMAS Anne-Laure, TRECANT François.
Absents excusés 1 : GUYONVARCH David, pouvoir à LE GULUDEC Antoine
Application des dispositions de l'article L.2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales).

Absents *(sans pouvoir)* :

D-2026-04-037

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2025 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Budget Principal COMMUNE – Budget Annexe ASSAINISSEMENT, Budget Annexe RESIDENCE KOED AR LANN ET Budget Annexe MOUILLAGES EN RIA D'ETEL *(7.1)*

Anne-Françoise LE BIHAN, adjointe aux finances expose le bordereau suivant :

En application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Les instructions budgétaires et comptables disposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté, au cours de l'exercice suivant, en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
Le besoin de financement est égal au solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes.
Vu le Compte Financier Unique du budget principal commune et des budgets annexes assainissement, Résidence Koëd Ar Lann et les Mouillages en Ria d'Etel.

Après avoir entendu les comptes financiers uniques dont les résultats se décomposent comme suit :

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260423-2026_04_037-DE

MAIRIE de NOSTANG

D-2026-04-037 (2/5)

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2025 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
Budget Principal commune – Budget Annexe ASSAINISSEMENT, Budget Annexe RESIDENCE KOED AR LANN ET Budget Annexe MOUILLAGES EN RIA D'ETEL (7.1)

I. Le conseil municipal examine le budget principal de la **Commune** :

- Affecte le résultat 2025 du **budget principal** comme suit :

Résultat 2025		
A. Résultat d'exploitation de l'exercice 2025		- 10 422.64
B. Résultat d'exploitation antérieurs reportés		675 814.68
C. Résultat d'exploitation à affecter		
	= A+B	665 392.04
D. Solde d'éxécution 2025 d'investissement		176 170.16
E. Résultat d'investissement antérieur reporté		- 129 959.20
F. Résultats d'investissement à affecter		46 210.96
	D+E	
G. Solde des restes à réaliser d'investissement		
	Restes à réaliser - Dépenses TTC	64 700.35
	Restes à réaliser - recettes	226 140.00
	Besoin de financement	
	Excédent de financement	161 439.65
H. Besoin de financement ou excédent d'investissement		207 650.61
	=F+G	
Affectations sur 2026		
I. Report en investissement 001		46 210.96
J. Report en fonctionnement		
	Affectation de résultat en R002	665 392.04
	Affectation en 1068	-

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ;

- Approuve l'affectation du résultat 2025 du budget principal Commune établissant l'affectation détaillée ci-dessus.
- Voté à l'unanimité des présents et représentés par 19 voix pour

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260423-2026_04_037-DE

MAIRIE de NOSTANG

D-2026-04-037 (3/5)

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2024 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Budget Principal commune – Budget Annexe ASSAINISSEMENT, Budget Annexe RESIDENCE KOED AR LANN ET Budget Annexe MOUILLAGES EN RIA D'ETEL *(7.1)*

II. Le conseil municipal examine le budget annexe assainissement :

- Affecte le résultat 2025 du **budget Annexe Assainissement** comme suit :

Résultat 2025			
A. Résultat d'exploitation de l'exercice 2025			53 581.51 €
B. Résultat d'exploitation antérieurs reportés			133 566.37 €
C. Résultat d'exploitation à affecter			
	= A+B		187 147.88 €
D. Solde d'éxécution 2025 d'investissement			-3 285.62 €
E. Résultat d'investissement antérieurs reportés			155 462.77 €
F. Résultats d'investissement à affecter			152 177.15 €
	D+E		
G. Solde des restes à réaliser d'investissement			
	Restes à réaliser - Dépenses	TTC	168 593.52 €
	Restes à réaliser - recettes		
	Besoin de financement		- 168 593.52 €
	Excédent de financement		
H. Besoin de financement ou excédent d'investissement			-16 416.37 €
	=F+G		
Affectations sur 2026			
I. Report en investissement 001			152 177.15 €
J. Report en fonctionnement			
	Affectation de résultat en R002		170 731.51 €
	Affectation en 1068		16 416.37 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ;

- Approuve l'affectation du résultats 2025 du **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT** établissant l'affectation détaillée ci-dessus.
- Voté à l'unanimité des présents et représentés par 19 voix Pour,

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260423-2026_04_037-DE

MAIRIE de NOSTANG

D-2026-04-037 (4/5)

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2025 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT Budget Principal commune – Budget Annexe ASSAINISSEMENT, Budget Annexe RESIDENCE KOED AR LANN ET Budget Annexe MOUILLAGES EN RIA D'ETEL *(7.1)*

III. Le conseil municipal examine le budget annexe Koëd Ar Lann après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Affecte le résultat 2025 du **budget Annexe Koëd Ar Lann** comme suit :

Résultat 2025			
A. Résultat d'exploitation de l'exercice 2025			0.00 €
B. Résultat d'exploitation antérieurs reportés			97 243.37 €
C. Résultat d'exploitation à affecter			
	= A+B		**97 243.37 €**
D. Solde d'éxécution 2024 d'investissement			0.00 €
E. Résultat d'investissement antérieurs reportés			-47 711.22 €
F. Résultats d'investissement à affecter			**-47 711.22 €**
	D+E		
G. Solde des restes à réaliser d'investissement			
	Restes à réaliser - Dépenses	TTC	- €
	Restes à réaliser - recettes		- €
	Besoin de financement		- €
	Excédent de financement		
H. Besoin de financement ou excédent d'investissement			-47 711.22 €
	=F+G		
Affectations sur 2026			
I. Report en investissement 001			-47 711.22 €
J. Report en fonctionnement			
	Affectation de résultat en R002		97 243.37 €
	Affectation en 1068		0.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ;

- Approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2025 du **BUDGET ANNEXE KOED AR LANN** établissant l'affectation détaillée ci-dessus.
  Voté à l'unanimité des présents et représentés par 19 voix Pour,

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260423-2026_04_037-DE

MAIRIE de NOSTANG

D-2026-04-037 (5/5)

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE 2025 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
Budget Principal commune – Budget Annexe ASSAINISSEMENT, Budget Annexe RESIDENCE KOED AR LANN ET Budget Annexe MOUILLAGES EN RIA D'ETEL *(7.1)*

IV. Le conseil municipal examine le budget annexe Mouillages en Ria d'Etel après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-Affecte le résultat 2025 du **budget Annexe Mouillages en Ria d'Etel** comme suit :

Résultat 2025 BA MOUILLAGES			
A. Résultat d'exploitation de l'exercice 2025			1 231.50 €
B. Résultat d'exploitation antérieurs reportés			-2 567.50 €
C. Résultat d'exploitation à affecter			
	= A+B		-1 336.00 €
D. Solde d'éxécution 2025 d'investissement			0.00 €
E. Résultat d'investissement antérieurs reportés			0.00 €
F. Résultats d'investissement à affecter			0.00 €
	D+E		
G. Solde des restes à réaliser d'investissement			
	Restes à réaliser - Dépenses	TTC	- €
	Restes à réaliser - recettes		- €
	Besoin de financement		- €
	Excédent de financement		
H. Besoin de financement ou excédent d'investissement			0.00 €
	=F+G		
Affectations sur 2026			
I. Report en investissement 001			0.00 €
J. Report en fonctionnement			
	Affectation de résultat en D002		-1 336.00 €
	Affectation en 1068		0.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ;

- Approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2025 du **BUDGET ANNEXE MOUILLAGES EN RIA D'ETEL** établissant l'affectation détaillée ci-dessus.
- Voté à l'unanimité des présents et représentés par 19 voix Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Secrétaire de séance, **Le Maire**

Jean-Marie BLAYO **Jean-Pierre GOURDEN**

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Nostang, le 23 avril 2026
Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

MAIRIE DE NOSTANG (MORBIHAN)